

N° 68 | NOVEMBRE 2010

www.agglo-montbeliard.fr

Politiques urbaines :

L'agglo assemble les pièces du puzzle



PUISSANCE 29

L'ACTUALITÉ DU PAYS DE MONTBÉLIARD

SERVICE PUBLIC

**Une nouvelle piste pour
l'aérodrome**

p. 9

DOSSIER

**Les politiques urbaines de
l'agglo**

p. 12-15

CULTURE

**Le conservatoire fait
revivre Chopin**

p. 20

Au menu de NOVEMBRE

Retour sur images

Événement

Orchestre : Besançon-Montbéliard à l'unisson

Portrait

Georges Lammoglia pilote le véhicule du futur

Instantanés

Service public

L'établissement public foncier

Une nouvelle piste à l'aérodrome

P4 Économie

Technoland I et II évoluent

P5

L'ACSIA se réunit à l'Axone

Tribune

P6

Nord Franche-Comté

Passage à la TNT

P7

Culture – Sports – Loisirs

P8

Mathieu Barcella en concert à La Mals

Coupe du monde de cyclo-cross

P9

Le volley-ball affiche ses ambitions

P10-11

P16

P17

P18

Tourisme

Les routes gourmandes de Franche-Comté

P21

Vie associative

P22

DOSSIER

P12-15

Les politiques urbaines



Cadre de vie, habitat, lien social et rénovation urbaine font l'objet d'une étude approfondie ce mois-ci dans *Puissance 29*. Les politiques de la ville ciblent les territoires les plus fragiles et s'adressent aux habitants qui connaissent des difficultés économiques et sociales, pour leur permettre de vivre pleinement dans le Pays de Montbéliard. Placé au cœur du projet d'agglomération, le programme de rénovation urbaine représente un investissement de 237 millions d'euros. Un projet d'envergure extrêmement ambitieux qui vise à l'amélioration de la qualité des logements sociaux et à la variété des offres de logements sur l'ensemble de l'agglomération.

Téléthon : on a tous raison(s) d'y croire!



Comme chaque année, le premier week-end de décembre sera consacré au Téléthon. Un événement majeur qui mobilise la France entière. Pour la deuxième année consécutive, Pays de Montbéliard Agglomération

s'engage aux côtés des centaines de bénévoles pour soutenir cette manifestation caritative unique en son genre. Un investissement de tous pour lutter contre le terrible fléau des myopathies.

Patrimoine

Jacques de Bollardière : un compagnon de toutes les libérations

P23

PUISSANCE 29

Puissance 29 en ligne

Retrouvez Puissance 29 et toute l'actualité en ligne sur www.agglo-montbeliard.fr

Directrice de la publication : Martine Voidey – Directeur de la communication : Christophe Devillers – Rédactrice en chef : Anne-Claude Attard – Rédaction : Adeline Coquet – Florian Pasqualini – Régis Tullon – Conception et réalisation : Scoop Communication – Maquette : D-KlikInteractiv – Impression : Estimprim – Photos : Daniel Nowak, Samuel Carnovali – Publicité : Nathalie Grigis – 03 84 27 85 06 – Puissance 29 : Pays de Montbéliard agglomération, 8 avenue des Alliés – BP 98407 – 25208 Montbéliard cedex – Téléphone : 03 81 31 88 88 – Courriel : anne-claude.attard@agglo-montbeliard.fr – N° issn : 1279-869X – Puissance 29 est adhérent de l'union des journaux et journalistes d'entreprises de France.

Photo de couverture : Daniel Nowak

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis notre arrivée aux responsabilités, en avril 2008, nous agissons pour améliorer les conditions de vie des habitants du Pays de Montbéliard. Moderniser, dynamiser et renforcer notre territoire induit des politiques publiques fines et fortes. C'est bien le sens du projet d'agglomération 2020, qui avance concrètement et méthodiquement. Je suis d'ailleurs impressionné à chacune de mes visites, aussi bien dans les communes que dans les entreprises, du nombre et de la qualité des projets, le plus souvent convaincants.

Nous sommes donc toujours à l'offensive, notamment en matière économique et sociale. À Technoland I, par exemple, la totalité du foncier est désormais consommée. Depuis 2008, les dernières parcelles commercialisées représentent ainsi 13ha, signe de vitalité économique de notre bassin malgré les difficultés du moment. Ces implantations, toutes hors de la filière automobile, ont permis de créer près de 250 emplois. Ceux qui nous accusent de ne pas investir assez dans l'économie sont simplement démentis par les faits. Aujourd'hui, Technoland regroupe 200 entreprises et 3 500 emplois. Pour assurer le relais, nous avons démarré le chantier de Technoland II, l'un des drapeaux du devenir du Pays de Montbéliard et de l'Aire Urbaine, à deux pas de la gare TGV. Comme prévu, notre Société d'économie mixte patrimoniale sera, quant à elle, opérationnelle dès 2011, de manière à faciliter les implantations au sein de ce nouveau parc d'activités haute qualité environnementale.

L'arrivée du TGV Rhin-Rhône, dans un peu plus d'un an, témoigne de l'insertion de notre territoire dans le réseau européen de la grande vitesse ferroviaire. Début septembre, nous recevions ainsi le président de la SNCF, Guillaume Pépy, venu constater l'avancée de nos travaux et participer aux échanges avec le club TGV Belfort-Montbéliard Franche-Comté dans l'enceinte de Pays de Montbéliard Agglomération. Lors du



Conseil de Communauté d'octobre dernier, notre collectivité a pris ses responsabilités en s'investissant aux côtés de ses partenaires, et principalement la Région, pour soutenir le développement capital de la deuxième tranche de la branche Est du TGV Rhin-Rhône, reliant les tronçons Petit-Croix-Lutterbach et Genlis-Villers-les-Pots.

Promouvoir le Pays de Montbéliard implique également de porter partout nos couleurs.

Nous étions ainsi la seule collectivité française présente au Mondial de l'automobile, organisé à Paris en octobre. Notre espace, qui regroupait un véhicule Sbarro (Essenza) et l'un des cinq F-City achetés par Pays de Montbéliard Agglomération à l'entreprise FAM Automobiles, a connu un succès considérable. En moyenne, 30 000 visiteurs par jour s'y sont ainsi rendus, à l'instar de la délégation d'élus et d'entrepreneurs du Pays de Montbéliard, qui fit le déplacement le 13 octobre. Une telle manifestation souligne la qualité de nos savoir-faire et conforte notre identité de territoire automobile à l'échelle nationale et européenne. Dans la droite ligne de cette stratégie, j'accueillerai, le 2 décembre prochain, les membres de l'Association des collectivités sites d'industrie automobile (ACSIA), constituée début 2010 par l'ensemble des élus concernés et dont je suis le président. Nous ferons le point sur les expériences et les politiques publiques menées dans ce domaine en présence du ministre de l'industrie.

Oui, nous sommes à l'offensive : nous pouvons et nous devons avoir confiance dans nos atouts.

*Fidèlement,
Pierre Moscovici*

**Pierre Moscovici,
Député du Doubs,
Président de Pays de Montbéliard Agglomération**



13 octobre - Pierre Moscovici, président de Pays de Montbéliard Agglomération, les élus de l'agglomération, et 150 élèves de l'IUT de Belfort-montbéliard sont allés promouvoir l'attractivité du Pays de Montbéliard sur le stand qui lui était dédié au salon mondial de l'automobile du 2 au 17 octobre dernier à Paris. La F-city et le véhicule Essenza de l'école Espera Sbarro ont rencontré un vif succès auprès des visiteurs du monde entier.



8 octobre - La Damassine, maison des Vergers, du Paysage et de l'Énergie, a été inaugurée par les élus de Pays de Montbéliard Agglomération. Situé à Vandoncourt, ce bâtiment, certifié basse consommation d'énergie, destiné au grand public, fait rayonner l'ensemble des actions de préservation des vergers et du patrimoine rural de l'agglomération. Le week-end portes ouvertes a rencontré un vif succès auprès de 4 000 visiteurs.



16 et 17 octobre - La 28^e édition de la fête de la BD aura, une fois encore, suscité l'engouement. Jeunes et moins jeunes se sont pressés dans les allées de la filature Japy pour découvrir Jacques Tardi, Rahan et les nombreuses autres animations proposées.



26 septembre - Plus de 2 000 participants étaient au départ du semi-marathon du Lion. Cette année encore, l'épreuve qui s'est déroulée dans le sens Belfort-Montbéliard, a été un vif succès malgré le temps maussade.



10 octobre - Vandoncourt aura fait le plein d'animations lors du premier week-end d'octobre, puisque la Fête des saveurs a quant à elle attiré plusieurs milliers de personnes dans les rues du village.

Besançon et Montbéliard musiciens à l'unisson

L'orchestre de Besançon-Montbéliard Franche-Comté, récemment créé, donne sa première représentation dans l'agglomération le 20 novembre au théâtre de Montbéliard. Une invitation au voyage pour tous...



Pays de Montbéliard Agglomération se rapproche de l'excellence en développant des coopérations.

© Yves Petit

Afin de doter les deux agglomérations d'un orchestre symphonique ambitieux de niveau régional, Pierre Moscovici, président de Pays de Montbéliard Agglomération, Jean-Louis Fousseret, président du Grand Besançon, et Jacques Hélias, maire de Montbéliard, ont décidé de mutualiser les moyens et compétences des orchestres de Montbéliard et de Besançon. Ce nouvel ensemble, composé d'une cinquantaine

de musiciens met en œuvre un projet renouvelé, ambitieux et ouvert, dans lequel le partenariat avec les autres acteurs artistiques et culturels de la région tiendra une place importante. Au même titre que le schéma culturel mis en place par Pays de Montbéliard Agglomération, les objectifs de l'orchestre de Besançon-Montbéliard Franche-Comté sont l'élargissement du public, la sensibilisation des jeunes au répertoire symphonique

et le rayonnement hors Franche-Comté d'un orchestre en devenant régional.

Le premier concert donné dans le Pays de Montbéliard symbolise cette mutualisation de moyens et de talents puisque l'orchestre emmène petits et grands en voyage dans un concert pas comme les autres. « Voyages » réunit en effet plusieurs disciplines artistiques et se décline en chant et musique bien sûr, mais aussi en peinture avec un graphiste à l'œuvre en direct sur écran géant, et en danse avec Nathalie Pernette. Sons et images mèneront le public du Japon au Brésil, en passant par l'Argentine et la Russie.

Le nouvel orchestre propose pour l'année une programmation dans les deux agglomérations riche et variée (dont le nouveau projet Bach, où le public sera invité à chanter), avec un bonus de taille pour le Pays de Montbéliard : le concert de nouvel an à l'Axone, créé spécialement pour l'occasion !

Anne-Claude Attard

Le nouvel ensemble est également soutenu par l'État, le Conseil régional et le Conseil général du Doubs.

« Voyages »
Vendredi 19 novembre
à 20h au théâtre
musical de Besançon

Samedi 20 novembre à 20h
au théâtre de Montbéliard

INFOS ET RÉSERVATIONS

Tarifs : 12 €, 8 €
pour les étudiants, 6 €
pour les - 13 ans

En vente à l'office de
tourisme ou sur place
le jour du concert.

FOCUS

La bonne direction

La direction musicale du nouvel ensemble est confiée à Jean-François Verdier, musicien complet formé au conservatoire national supérieur de musique (CNSM) à Paris. Sa carrière riche et variée l'a conduit dans le monde entier avant qu'il mette son savoir-faire et son expérience au service de l'orchestre Besançon-Montbéliard Franche-Comté. Considéré comme l'un des meilleurs clarinettes européens, lauréat de plusieurs concours internationaux (Tokyo, Anvers, Vienne...), il est super-soliste de l'opéra national de Paris-Bastille, se produit au Japon, en Chine et dans toute l'Europe, invité

à jouer avec les plus grands orchestres internationaux tels que l'orchestre Royal du Concertgebouw d'Amsterdam et l'orchestre de Philadelphie. Il s'est produit sous la direction des plus grands noms : Léonard Bernstein, Seiji Osawa, Pierre Boulez, etc. Il transmet son art en enseignant au CNSM, donne des conférences à l'université de Tokyo, au conservatoire central de Pékin, à l'université de Rennes, de Toulouse, à l'Opéra de Paris, etc. Parallèlement à ces succès, il étudie la direction d'orchestre et dirige avec autant de bonheur et de brio les œuvres, qu'elles soient lyriques ou non.



Jean-François Verdier s'est vu confier la direction de l'orchestre après un parcours riche et varié.

© Yves Petit

Un nouveau président pour les véhicules du futur

Georges Lammoglia, ancien haut dirigeant de l'industrie automobile, est devenu président du Pôle Véhicule du Futur. Un homme déterminé qui met son expertise pointue au service d'une cause : l'emploi.



© S.C.

Georges Lammoglia tient le volant du Pôle Véhicule du Futur désormais avec un objectif majeur : « générer l'innovation pour produire de l'emploi ».

Mars 2010, Georges Lammoglia est élu président du Pôle Véhicule du Futur, succédant à Arnold Tramaille. Une passation de pouvoir en douceur, pour ce sudiste originaire de la région d'Avignon : « J'ai proposé à Arnold Tramaille de prendre sa succession et cela s'est fait naturellement. » Une démarche on ne peut plus légitime pour cet homme qui aura fait une grande partie de sa carrière dans le secteur automobile. Diplômé de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon, Georges Lammoglia suit son épouse originaire de Franche-Comté et vient s'installer en Alsace où il trouve un emploi chez Timken en 1975. Cet équipementier auto américain, installé à Colmar, est spécialisé dans les roulements. « Ce fut une aventure extraordinaire de 25 ans, dont 10 à l'étranger ». En effet, véritable globe-trotter, il aura sillonné le monde entier pour son travail : « Je suis allé en Angleterre, en Allemagne, en Inde, au Brésil et aux États-Unis, siège de la maison mère, avant de prendre la

présidence de Timken Europe en 1997. La société comprenait alors 20 000 employés ». Des expériences enrichissantes sur le plan professionnel mais aussi sur le plan humain : « En Inde, nous avons construit une usine remarquable dans laquelle nous avons importé des techniques de management très moderne ». Un management de proximité qui demeure son credo : « En 2000 j'ai quitté mon entreprise car l'évolution voulue par la société dans un système mondialisé ne correspondait plus au type de management de proximité que je menais et que je prônais ». Il entre alors dans une entreprise pharmaceutique avant de prendre la tête de Lisi Automotiv dans le Territoire de Belfort. Une réussite. Il quittera la vie active en 2009 pour prendre une retraite bien méritée.

Une ambition forte pour le Pôle Véhicule du Futur

Mais cet homme d'action ne reste pas longtemps inactif puisqu'il s'engage au Pôle Véhicule du Futur en tant que

vice-président : « Je suis arrivé en septembre 2009. Mais depuis 2005 j'étais déjà président de l'association ASTRID qui a pour vocation de favoriser les relations et la communication entre les entreprises et les universités. J'ai fait partie de PerfoEst également qui a été créé en 1997 à l'initiative de PSA afin d'améliorer la compétitivité des entreprises et des PME du secteur automobile principalement ». À l'aune de sa riche expérience, il mesure bien le travail que doit encore accomplir le pôle pour s'adapter sans cesse au marché de l'automobile : « Le Pôle Véhicule du Futur est l'un des 71 pôles de compétitivité de France. Il fait indiscutablement partie des meilleurs et il faut continuer dans ce sens en développant des projets qui contribueront à créer de l'emploi », précise-t-il. Car après une montée en puissance depuis sa création en 2005, le pôle est actuellement dans une phase de consolidation. Quelles ambitions nourrit-il alors pour le futur ? « Nous souhaitons continuer à développer une synergie autour du pôle, mêlant territoires de Franche-Comté et d'Alsace, entreprises et universités ». Une politique dans laquelle s'inscrit parfaitement Pays de Montbéliard Agglomération qui est la collectivité partenaire à avoir investi le plus depuis la création du pôle avec près de 4,5 M€. « Le projet PerfoEst de créer une école des bonnes pratiques industrielles en étroite relation avec l'UTBM (université technologique de Belfort-Montbéliard) et l'AFPI (association de formation professionnelle de l'industrie) est emblématique. Nous souhaitons aider les entreprises à être plus compétitives grâce à l'innovation, essence même de la mécanique des pôles ». ■

Florian Pasqualini

Cérémonie de remise de diplôme pour les ingénieurs de l'UTBM

Samedi 20 novembre 2010, l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard organise une grande cérémonie de remise des diplômes à l'Axone. 526 néo-ingénieurs issus des 5 départements de l'UTBM, parmi lesquels la première promotion de l'EDIM (ergonomie design et ingénierie mécanique dont le bâtiment sera inauguré début 2011 à Montbéliard), seront reçus cette année. Sur la totalité des élèves diplômés, environ 13 % d'entre eux sont des étudiants étrangers, ce qui témoigne de la vitalité de l'école à l'international. En tout, près de 2 300 personnes sont attendues pour assister à cet événement. Un groupe de danse et un orchestre de l'association des étudiants de l'UTBM animeront l'après-midi. La remise de diplôme sera suivie d'un gala réservé aux ingénieurs et organisé comme chaque année par l'association des étudiants dans les locaux de l'UTBM à Sevenans.



Résultat des élections municipales à Bavans

Après le décès du maire Claire Radreau au mois d'août dernier, des élections municipales partielles ont été organisées à Bavans le dimanche 17 octobre. C'est l'ancien premier adjoint, Pierre Kneppert, à la tête de l'équipe sortante, qui l'a emporté face à la liste d'opposition menée par Claudine Mielle. En tout, 1 679 personnes se sont exprimées sur 2 690 inscrits et la liste de Pierre Kneppert l'a emporté avec 985 voix contre 694 à la liste d'opposition.

Un site internet pour prévenir les risques d'inondations

L'observatoire des inondations de la vallée du Doubs lance un site Internet pour prévenir les risques d'inondations dans le département. Il s'agit du premier site national spécialisé sur ce thème. La prévention des risques naturels relève d'une responsabilité partagée entre l'Etat, les collectivités locales, les aménageurs, les assureurs et, d'une manière générale, l'ensemble des acteurs concernés par l'aménagement du territoire. Cette connaissance permet notamment d'améliorer la gestion de crise en cas de catastrophe naturelle. Ce site, mis à jour régulièrement, sera en mesure de recevoir les informations fournies par les particuliers sur les inondations (commentaires, photographies, vidéos...). La mise en place de cet outil répond à plusieurs objectifs : créer une plateforme de travail collaboratif pour les différents partenaires concernés, permettre une aide à la décision pour la gestion et l'anticipation du risque inondation, et offrir une vitrine pour la communication et la diffusion de l'information pour les acteurs du territoire et le grand public.

www.inondations-doubs.fr

Enquête logement des nouveaux salariés du Pays de Montbéliard

L'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU), en partenariat avec Pays de Montbéliard Agglomération et la CCI du Doubs, lance une vaste campagne d'enquête sur le thème du logement qui s'adresse aux nouveaux salariés. Le but de l'enquête : déterminer où vivent les nouveaux salariés, si leur recherche de logement a été simple ou pas, et enfin savoir quelles raisons poussent ces jeunes actifs à habiter en dehors du territoire de l'agglomération.

La restitution de l'étude est programmée pour la fin du 1^{er} trimestre 2011. Les résultats viendront alimenter les réflexions « habitat » inscrites dans le projet d'agglomération.

Pour participer à cette recherche : e.bruas@adu-montbeliard.fr

Le futur parc aquatique du Pays de Montbéliard dévoilé

Le conseil d'agglomération du jeudi 7 octobre, a levé le voile sur l'un des projets phares du projet d'agglomération. En effet, les maîtres d'œuvres du futur complexe aquatique du Pays de Montbéliard à Sochaux ont été désignés. Il s'agit d'un groupement solidaire de maîtres d'œuvres, avec à sa tête le célèbre architecte Jacques Rougerie. Ce projet d'un coût de 25 millions d'euros, sortira de terre dans le courant de l'année 2014. Il abritera un bassin sportif, un bassin d'apprentissage, un espace ludique et ses plages intérieures sur une surface de 2900 m². Par ailleurs, un espace bien-être de 340m² et un ensemble prévus pour accueillir l'accueil, les vestiaires, les bureaux administratifs et les locaux techniques sur 1560m², compléteront l'édifice.

© Cabinet d'architecte Jacques Rougerie



Le Moloco : en attendant l'ouverture

Le programme du Moloco pour le dernier trimestre 2010 est maintenant disponible !

L'espace des musiques actuelles du Pays de Montbéliard qui ouvrira ses portes en 2011 à Audincourt propose plusieurs événements de préfiguration : carte blanche à Barcella en partenariat avec le conservatoire du Pays de Montbéliard, le festival GÉNÉRIQ, des apéros info du jeudi pour répondre aux besoins de musiciens et porteurs de projet, et même la visite du chantier du Moloco ! Ce programme est notamment disponible à l'accueil de Pays de Montbéliard Agglomération et à l'office de tourisme.

Renseignements : www.lemoloco.com
03 81 31 84 83



SIGLES À CONNAÎTRE

- EPF¹ : établissement public foncier
- PLU² : plan local d'urbanisme
- SCOT³ : schéma de cohérence territoriale
- BBC⁴ : bâtiment basse consommation
- ZAC⁵ : zone d'aménagement concerté

PLUS D'INFOS

Site Internet de l'Établissement public foncier du Doubs : www.foncier25.fr

La friche de Faurecia à Beaulieu-Mandeure a fait l'objet d'un rachat par Pays de Montbéliard Agglomération.

Une politique foncière ambitieuse

La notion de politique foncière recouvre des réalités concrètes, comme la disponibilité des terrains destinés aux projets d'aménagement et leurs coûts.

La mise en œuvre du projet d'agglomération passe par le renforcement de la politique foncière de la collectivité. La disponibilité des terrains ainsi que la maîtrise des prix sont en effet nécessaires à la réalisation des projets d'aménagement. C'est pourquoi le service foncier de l'Agglomération et l'Établissement Public Foncier du Doubs (EPF)¹, chargé de l'acquisition

de biens immobiliers, bâtis ou non, pour le compte de Pays de Montbéliard Agglomération, mènent un partenariat actif.

Afin d'anticiper les chantiers futurs, la programmation des acquisitions envisagées fait l'objet d'une mise à jour annuelle, à laquelle les 29 communes de l'agglomération sont associées : en tant que membres de Pays de Montbéliard Agglomération, elles peuvent recourir aux services de l'EPF. Ce dernier est ainsi mandaté pour négocier au mieux avec les propriétaires, à l'amiable, plus rarement par voie d'expropriation ou de préemption, en fonction des PLU² des communes et en cohérence avec le SCOT¹ de l'agglomération.

La politique foncière menée tient compte des contraintes liées au Grenelle de l'environnement – lutte contre l'étalement urbain qui grignote le territoire, résorption et dépollution des friches industrielles, création d'éco-quartiers, constructions BBC⁴... –, conformes à l'esprit du projet d'agglomération.

Les projets d'aménagement auxquels

l'EPF est associé sont nombreux dans le Pays de Montbéliard. C'est le cas du secteur des Gros Pierrons (entre le Pied des Gouttes et l'A36), en cœur d'agglomération, comme du secteur du Grand Bouloy, à Grand-Charmont. À Audincourt, l'opération gare est concernée. À Valentigney, la recomposition urbaine avec création de logements et d'habitat social, ainsi que la reconversion des friches industrielles situées en rive droite, bénéficie du dispositif. À Vandoncourt, un terrain d'1,2 hectare va être réaménagé en zone d'habitation. À Sochaux, une friche GEFCO a été acquise en 2008 pour être reconvertie en écoquartier. Sur les hauts de Mathay, 60 hectares vont accueillir une ZAC⁵. À Mandeure, le site Faurecia a été racheté afin d'être reconverti. À Voujaucourt, des terrains font l'objet de négociations sur le site de la Confluence. Petite parcelle ou projet de grande ampleur, le portage par l'EPF facilite leur réalisation.

Régis Tullon



© Cabinet CETEC

FOCUS

L'EPF du Doubs, acteur du portage foncier

Créé en janvier 2007, l'EPF, Établissement public foncier du Doubs, est présidé par Joseph Tyrode, maire de Mandeure et vice-président de Pays de Montbéliard Agglomération. Charles Mougeot en est le directeur. L'EPF se charge d'acquérir des biens fonciers et immobiliers à la demande des collectivités adhérentes – Conseil général du Doubs, Pays de Montbéliard Agglomération, Grand Besançon et à ce jour 9 communautés de communes, soit 250 communes. Ces collectivités s'appuient sur l'EPF pour

mûrir leurs projets d'aménagement en toute sérénité. « *L'établissement effectue le portage foncier pour le compte des adhérents, explique Charles Mougeot, en achetant les terrains en prévision de la réalisation de projets : programmes d'habitat, renouvellement urbain, zones économiques, équipements publics, espaces agricoles naturels ou de loisirs. Sont également concernés les sites jugés stratégiques. De création récente, l'EPF est aujourd'hui en pleine croissance d'activité avec un volume d'acquisitions annuel de l'ordre de 10 M€.* »

Au terme du portage – 4 ans maxi, renouvelable 2 x 2 ans sous conditions –, l'EPF rétrocède les biens à la collectivité ou à l'acquéreur désigné par celle-ci, au prix d'achat, auquel s'ajoutent les frais engagés : actes notariaux, diagnostic, géomètre, indemnisation, démolition, dépollution, assurances, impôts et taxes... Les frais annuels de portage s'élèvent à 1,5 % pendant 4 ans. La valeur des terrains et bâtiments au moment de l'achat est estimée par France Domaine.



Charles Mougeot, directeur de l'EPF du Doubs.

Une nouvelle aire pour l'aérodrome

L'aérodrome du Pays de Montbéliard fait peau neuve avec un nouveau revêtement et l'élargissement de sa piste principale.

Malgré l'importance des travaux, l'aérodrome n'aura fermé ses pistes que 6 semaines.

« **L**a piste de l'aérodrome a été entièrement refaite. En plus du nouveau revêtement des 1700 mètres de piste, cette dernière a été élargie de 3 mètres, répondant ainsi aux exigences de l'aviation civile », rappelle Lilian Bugnon, responsable de l'équipement. Après 6 semaines de travaux, le trafic aérien peut reprendre du service dans le ciel montbéliardais. Ce chantier d'envergure intervient dans un souci d'efficacité et de modernisation des installations, avec la volonté de garantir la pérennité de l'aérodrome. Un chantier assez colossal donc, dans la mesure où plus de 4 000 tonnes d'enrobé spécifique à l'aéronautique ont été nécessaires. Il devenait incontournable de restaurer la piste. En effet, la dernière réfection datait de 1991 et pour continuer à accueillir les avions qui actuellement atterrissent à l'aérodrome, il était obligatoire d'élargir la piste pour la faire correspondre aux nouvelles normes (la faire passer de 20 à 23 mètres). La nécessité des travaux était évidente, sans quoi la piste principale aurait été rétrogradée en catégorie 18 mètres, entraînant une perte de trafic important pour l'aérodrome, car certains avions – fret ou voyageurs – n'auraient plus été autorisés à se poser. La volonté du Syndicat Mixte a été claire, conserver les mêmes usagers, leur assurer le service le plus adéquat possible et développer l'activité. Cette nouvelle plateforme offre de nouvelles possibilités. « Elle présente un intérêt économique majeur et concourt à l'attractivité de toute l'agglomération. C'est le seul aérodrome entre Besançon-La Vèze et Mulhouse Bâle. Le syndicat mixte se devait de garder cet équipement sans équivalent dans l'aire urbaine et continuer de permettre à PSA notamment et à d'autres entreprises, de continuer à pouvoir compter sur cet outil », souligne Jacques Hélias, Président du syndicat mixte de l'aérodrome. C'est en effet le syndicat mixte qui



© Pays de Montbéliard Agglomération

est aujourd'hui propriétaire de l'aérodrome. Il regroupe Pays de Montbéliard Agglomération, le Conseil général du Doubs et la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs. Ces trois institutions financent à parts égales les budgets d'investissement et de fonctionnement de l'équipement. D'autres travaux ont été entrepris comme la réfection du balisage lumineux et la mise aux normes du marquage au sol, rendant les installations plus fiables. Cette réfection fait également le bonheur des écoles de pilotage, de l'aéroclub, du club de parachutisme mais aussi de l'association Montbéliard Dassault 312, école air passion et d'autres bénéficiaires. Les aéromodélistes ne sont pas en reste puisqu'eux aussi bénéficient d'une nouvelle piste : un espace de 100 m x 10 m

a été réalisé conjointement en remplacement de leur ancienne installation vieillissante et plus petite devenue dangereuse pour le taxi-way du fait de son orientation. Aujourd'hui, l'aérodrome est indéniablement un bel outil économique et reste très compétitif dans les prix pratiqués (taxes d'atterrissages, prix des carburants...), attirant une clientèle suisse. Ces réaménagements ne manqueront pas de donner un nouveau regain à l'aviation d'affaires, qui trouvera sans nul doute moyen de se développer. À l'heure où Pays de Montbéliard Agglomération se prépare à accueillir l'arrivée du TGV, la rénovation de l'aérodrome vient à coup sûr renforcer les nouvelles opportunités du territoire en matière d'attractivité et de rayonnement. ■

QUELQUES CHIFFRES

Montant total des travaux : 700 000 €
Financement à parts égales : Pays de Montbéliard Agglomération, Conseil Général du Doubs, Chambre de commerce et d'industrie du Doubs.
Piste de 1 700 mètres x 23 mètres
41 000 m² de superficie piste
4 000 tonnes d'enrobé
Intérêt économique participant à l'attractivité du territoire : pour le fret, PSA et différentes entreprises, pour les passagers FCSM et d'autres clubs extérieurs, pour les affaires, aviation d'affaires pour les industries et commerces.



© S.C.

Technoland I fait le plein

La totalité des 200 hectares de la ZAC Technoland I, entièrement commercialisés, viabilisés et aménagés par Pays de Montbéliard Agglomération, est désormais occupée. Bilan d'une belle réussite locale, dans un contexte économique de crise.

Le vendredi 10 septembre, les élus de Pays de Montbéliard Agglomération étaient satisfaits de visiter et d'annoncer l'occupation des dernières parcelles du site de Technoland 1.

Le prolongement de la zone de Technoland arrive à point nommé. En effet, malgré la crise économique, pas moins de 13 hectares de parcelles ont été vendus à des entreprises ces 18 derniers mois : « Ces chiffres démontrent le dynamisme économique de l'agglomération », souligne Gérard Bailly, vice-président de Pays de Montbéliard Agglomération en charge de l'économie et de l'emploi. De son côté, le président Pierre Moscovici explique le soutien sans faille de Pays de Montbéliard Agglomération à une zone économique majeure, composée de 200 entreprises qui emploient 3 500 personnes : « L'économie et l'emploi demeurent nos priorités. Nous nous engageons aux côtés des entreprises pour soutenir l'innovation et défendre le maintien du travail sur place ». Une implication forte qui porte ses fruits avec l'aboutissement de plusieurs projets d'envergure depuis quelques mois : « En dépit de la crise, la totalité des 10 dernières parcelles commercialisées a été vendue en un laps de temps très court. Un tiers des entreprises installées dernièrement sont des relocalisations issues de notre territoire. Pour

le deuxième tiers, il s'agit d'entreprises créées de toute pièce à la pépinière d'entreprises que nous soutenons. Enfin, le dernier tiers sont des entreprises arrivant de l'extérieur de notre agglomération », précise Gérard Bailly.

De nombreux projets finalisés grâce à l'agglo

Dernièrement, ce sont Maxant Berruet, (entreprise spécialisée dans la réalisation d'appareils de mesure mécaniques et électroniques pour l'industrie agroalimentaire et le secteur médical), Immodistricts (regroupement de sociétés hébergées en pépinière) et Pheulpin industrie (serrurerie industrielle et métallerie), qui ont vu aboutir leurs projets d'implantation ou d'extension. Plusieurs autres chantiers sont actuellement en cours. D'ici là, la construction de l'hôtel artisanal des Terreaux dont les travaux débiteront en fin d'année, la caserne du Service départemental d'incendie et de secours, le centre de médecine du travail du Nord Franche-Comté et le CEMBA (centre de modélisation de la boucle d'air) devraient voir le jour en 2011, tout comme les bâtiments des sociétés Killic

frères (secteur du BTP) et Erhard (groupe agroalimentaire). « Avec les nouvelles implantations, près de 300 emplois seront créés sur la zone », annonce Gérard Bailly. Une réussite due en partie à la stratégie économique de l'agglomération : « Nous accompagnons la mutation de la filière automobile. À ce titre, le CEMBA est un parfait exemple de la mobilisation des collectivités publiques. Grâce à l'investissement de la région Franche-Comté, du département du Doubs et de Pays de Montbéliard Agglomération, nous avons quasiment bouclé le plan de financement de cette plate-forme technologique dédiée à la recherche et développement, précise Pierre Moscovici. Mais nous ne nous bornons pas au secteur automobile. Nous souhaitons diversifier notre tissu économique, comme c'est le cas ici. Pour y parvenir, nous continuons notre démarche en étoffant notre offre foncière et immobilière en faveur des entreprises et nous accentuons la promotion du Pays de Montbéliard à l'extérieur de ses frontières ».

Florian Pasqualini

Les marques françaises représentent 52,8 % des immatriculations françaises de voitures particulières, dont 30,9 % pour PSA. Parmi les modèles les plus vendus sur le territoire national, la Peugeot 207 et la Citroën C4 arrivent respectivement en 2^e et 3^e position.

ACSIA

1^{ères} rencontres de l'ACSIA

En décembre dernier, face à l'ampleur de la crise qui touche le secteur automobile, les élus des territoires automobiles ont décidé de s'organiser en association pour travailler ensemble et mieux appréhender l'avenir pour cette filière stratégique. À l'initiative de Pierre Moscovici, président de l'ACSIA (association des collectivités sites d'industrie automobile), les premières « Rencontres nationales

des territoires automobiles » auront lieu le 2 décembre à l'Axone autour de l'évolution des marchés automobiles à l'échelle mondiale, européenne, et du devenir des bassins industriels automobiles français. Ce premier colloque se donne pour objectif la construction d'un partenariat étroit entre les entreprises du secteur automobile et leurs territoires. « Nous voulons être force de proposition, ne pas subir mais anticiper

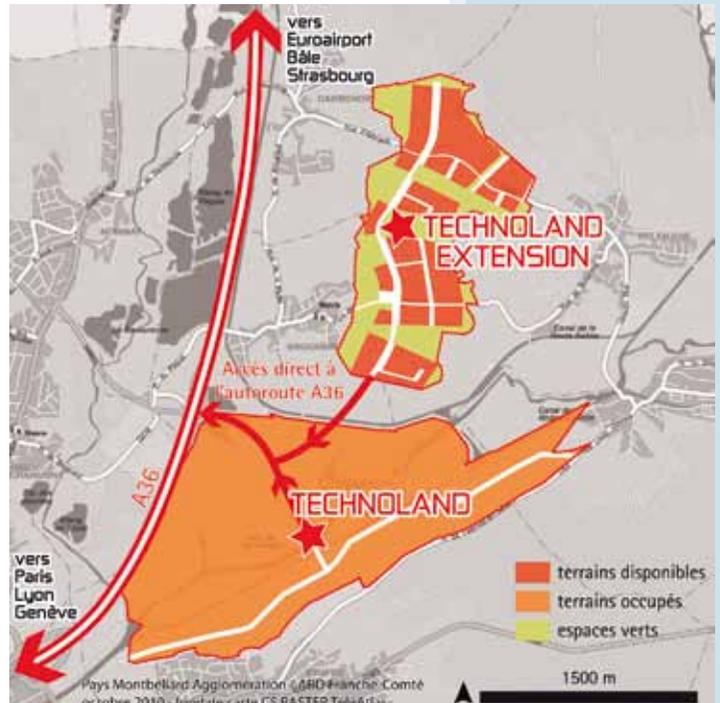
les mutations pour mieux les accompagner, et surtout atténuer leurs conséquences », explique Pierre Moscovici. L'industrie automobile conserve par ailleurs un rôle moteur dans le soutien à l'innovation et la compétitivité, notamment au travers du Pôle du Véhicule du Futur (voir article page 6) pour le Pays de Montbéliard. Le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, sera présent et clôturera ce colloque.

Technoland II est sur les rails

« **T**echnoland II sera l'un des espaces stratégiques du devenir économique et social du Pays de Montbéliard et de l'Aire Urbaine », annonce Pierre Moscovici, président de Pays de Montbéliard Agglomération. « Dès 2011, Technoland II accueillera, à moins de 10 minutes de la gare TGV Belfort-Montbéliard et sur 180 hectares, les entrepreneurs désireux de se développer sur des créneaux innovants au cœur d'un périmètre haute qualité environnementale au potentiel considérable ». Cette zone, située aux limites septentrionales de notre agglomération, sur le plateau de Brognard, sera pionnière au sein de l'espace médian de l'Aire Urbaine. Un atout maître pour la commercialisation des parcelles qui a débuté il y a quelques mois : « Il s'agit d'un chantier considérable. Il prend forme. Et nous serons dans les temps du TGV », assure le président. Mais la construction de cette zone recouvre un autre enjeu, comme l'explique Gérard Bailly, vice-président

de Pays de Montbéliard Agglomération en charge de l'économie : « Il devenait urgent d'aménager des terrains répondant aux demandes des entrepreneurs qui désiraient s'installer dans le Pays de Montbéliard car notre offre foncière s'amenuisait dangereusement ». Un écueil désormais contourné : « Nous avons conscience de l'importance de cette zone pour l'économie locale. C'est pourquoi nous investissons plus de 46 millions d'euros, couvrant près de 80 % des dépenses de l'opération », détaille le vice-président. Un engagement fort qui colle parfaitement à l'ambition du projet : « Technoland II sera une vitrine de la diversification économique du Pays de Montbéliard et contribuera à notre stratégie de développement équilibré du territoire. À terme, 3 000 emplois devraient voir le jour sur ce site », conclut Gérard Bailly. ■

Florian Pasqualini



Dès 2011, 80 hectares de parcelles seront disponibles pour les entrepreneurs désireux de s'installer à moins de 10 minutes de la gare TGV.

MONDIAL DE L'AUTOMOBILE

Pays de Montbéliard Agglomération, première collectivité au Mondial de l'automobile

Pour la première fois, une collectivité était présente au Mondial de l'automobile qui s'est déroulé à Paris du 2 au 17 octobre dernier. Pays de Montbéliard Agglomération y a en effet présenté aux 2 millions de visiteurs sa tradition, son savoir-faire et les projets d'un territoire automobile d'exception. Sur le stand, la F-City, l'une des seules voitures urbaines électriques commercialisées, et le véhicule expérimental Essenza de l'école Espera Sbarro de l'Université de technologie Belfort-Montbéliard. L'équipementier Recaro du lycée Viette était également à l'honneur sur un autre stand. Deuxième pôle de recherche et de développement

automobile derrière l'Île-de-France avec 32 000 emplois liés à l'automobile, le Pays de Montbéliard avait toute légitimité à affirmer sa présence dans un salon où passe la totalité de la planète automobile. « En tant qu'acteur politique, nous devons rendre notre territoire attractif pour des cadres de haut niveau, explique Gérard Bailly. Le Mondial a permis également une mise en lumière de notre patrimoine touristique et de notre cadre de vie. Enfin, des contacts ont été pris pour préparer le salon des mobilités innovantes qu'organiserà Pays de Montbéliard Agglomération en mai prochain à l'Axone ». ■



Emmenés par l'agglomération, 150 étudiants ont fait le déplacement pour porter les couleurs du stand du Pays de Montbéliard.

L'agglo assemble les pièces du puzzle

La rénovation urbaine fait l'objet d'une politique ambitieuse et réfléchie. L'amélioration de la qualité et de l'offre des logements sociaux sur l'ensemble de l'agglomération.

PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE

Les financements sur la période 2005-2013 :

- État (ANRU) : 57 M€
 - Pays de Montbéliard Agglomération : 15 M€
 - communes : 11 M€
 - Conseil général du Doubs : 7 M€
 - Conseil régional de Franche-Comté : 5 M€
 - Union européenne : 2 M€
 - bailleurs sociaux : 140 M€
- Total : 237 M€**

Quartiers concernés par l'ANRU

- Les Champs Montants à Audincourt
- Champvallou à Bethoncourt
- La Montagne à Etupes
- Les fougères à Grand-charmont
- La Petite Hollande à Montbéliard
- Les Buis à Valentigney

Conçue dans une perspective de moyen-long terme, la politique de rénovation urbaine de Pays de Montbéliard Agglomération est menée avec le soutien de l'ANRU, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Elle améliore la qualité des logements sociaux, rééquilibre la répartition de ces derniers entre les 29 communes et contribue à la mixité sociale, facteur de cohésion. Elle favorise aussi l'attractivité globale de l'agglomération en assurant une offre suffisante de logements de qualité, en termes de confort comme de performances environnementales.

Les moyens mis en œuvre sur la période 2005-2013 représenteront 237 M€. La rénovation du parc social passe par la démolition de 1 373 logements vétustes (850 sont démolis à ce jour) et la construction ou la rénovation de 1 009 logements (400 sont achevés). Sur ce parc de logements reconstitués, 435 le seront dans les quartiers en rénovation et 574 en dehors. On passe ainsi d'un parc social constitué majoritairement de barres et de tours à un environnement urbain où maisons et petits collectifs prédominent, en accord avec les aspirations des habitants.

Une offre mieux répartie

L'offre de logements sociaux, progressivement mieux répartie sur l'ensemble de l'agglomération, est destinée à couvrir les besoins des ménages à faibles revenus, mais aussi des ménages jeunes à ressources moyennes, soit 60 à 70 % des habitants. Le parc renouvelé constitue une alternative à l'accession à la propriété, onéreuse, et au locatif privé, minoritaire sur le Pays de Montbéliard. En outre, l'ANRU étant un volet important du PLH – Programme local de



© D.N.

l'habitat –, la coordination de ces dispositifs garantit la diversité de l'offre d'habitat dans l'agglomération : locatif social, accession aidée grâce au pass foncier... En effet, malgré les démolitions, l'objectif est de maintenir la densité de population dans les quartiers de grands ensembles. On y verra, en revanche, la proportion de logements sociaux diminuer au profit de la création de logements en accession (95 sont programmés), de commerces de proximité, de services et d'équipements publics.

Évolution qualitative

Cette offre de logements plus qualitative passe notamment par le développement des maisons mitoyennes, économes en espace, et par le choix de constructions respectueuses de l'environnement, bâtiments basse consommation (BBC) notamment. Au-delà de la politique volontariste de la collectivité, le détail des financements du programme de rénovation urbaine – voir ci-contre – montre la forte implication des bailleurs sociaux. Néolia, Habitat 25 et Idéha se sont montrés à la hauteur des exigences qui leur sont fixées. Quant

aux locataires, qui disposeront d'un confort accru et d'une meilleure qualité de vie, ils ne verront pas leur loyer augmenter, ou alors dans des limites très raisonnables, la baisse des charges venant compenser l'augmentation des loyers.

Le chiffre de 500 logements neufs ou rénovés livrés, bientôt atteint, confirme la réussite de la démarche entreprise. Ce résultat provisoire est le fruit de la concertation permanente entre Pays de Montbéliard Agglomération, les communes, l'État et les bailleurs sociaux, et de l'important travail de préparation effectué en amont.

L'autre conséquence heureuse de cette ambitieuse politique de rénovation urbaine devient visible. Non seulement le parc social de l'agglomération et ses locataires en bénéficient, mais également le Pays de Montbéliard tout entier, dont la qualité des logements dans son ensemble est tiré vers le haut et l'environnement urbain valorisé. ■

Régis Tullon

Mieux **vivre** ensemble

La gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) permet l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat, à travers notamment l'accompagnement et l'implication des habitants.

Initiée par le comité interministériel des villes (CIV), la GUSP intervient pour et avec les habitants, à la recherche d'un « *mieux vivre ensemble* ». Le Pays de Montbéliard est largement concerné par le vaste chantier de rénovation urbaine engagé dans le cadre du programme ANRU. La gestion urbaine et sociale de proximité recouvre la coordination de 3 dimensions : technique, qui comprend notamment l'entretien des espaces verts, de proximité, pour les questions relatives à la gestion locative, et sociale, concernant l'accompagnement et le soutien aux habitants. En effet, les changements engendrés par ces transformations urbaines ne doivent pas s'entendre sans un travail d'accompagnement et la participation des habitants des quartiers concernés. Pays de Montbéliard Agglomération a décidé d'appuyer les actions de concertation et de communication autour de cet ambitieux programme de rénovation urbaine. Les actions de communication engagées vont permettre d'accompagner le processus de transformation des quartiers et de faire en sorte que les habitants s'approprient le projet. Cette appropriation ne peut se faire sans information, sans communication autour du projet et sans la consultation des habitants sur

le programme et les enjeux de la rénovation urbaine. C'est là qu'intervient la concertation dans le cadre de la GUSP : « *Cette démarche doit permettre à chaque habitant d'être acteur de son lieu de vie par une gestion concertée, pour faire avec eux* », explique Khalil Henni, pilote GUSP à Pays de Montbéliard Agglomération. Concrètement, il s'agit de mettre en œuvre et de coordonner localement toutes les actions possibles pouvant contribuer au bon fonctionnement des quartiers, et à l'amélioration du cadre de vie des résidents en leur laissant la parole. « *Elle prend en compte les remarques des habitants dans la hiérarchisation des problèmes à traiter ou encore dans la programmation de travaux* », précise Khalil Henni. Autre cas de figure : « *L'habitant peut être aussi le destinataire direct de certaines actions. C'est le cas notamment pour la création des conseils de quartiers, de la présence des associations de locataires dans les groupes de régulation sociale des quartiers, des réunions en pied d'immeubles ou encore des interventions artistiques, qui constituent autant d'actions qui concourent à la prise en compte de leur parole* », ajoute le pilote de l'action. À titre d'exemple, le projet Artis'cité, lancé en 2007 et touchant à sa fin, a permis



© D.N.

de donner naissance à des créations artistiques participatives cohérentes avec le quartier concerné et les besoins des habitants. Car les principaux concernés sont les habitants. Il en va de la réussite de l'évolution urbaine et sociale des quartiers. Consciente de cet état de fait, l'agglomération travaille actuellement à l'élaboration d'une nouvelle convention avec les principaux acteurs et bailleurs sociaux locaux. ■

Adeline Coquet

Les créations participatives du projet Artis'cité ont investi les quartiers durant 3 ans.

FOCUS

Une charte et un guide pour votre relogement

Dans cette volonté d'accompagnement et de suivi des habitants concernés par le programme de rénovation urbaine, et pour répondre à l'obligation d'assurer le relogement de qualité des ménages en fonction de leur revenus, Pays de Montbéliard Agglomération est engagé dans l'élaboration d'une charte de relogement. « *La rénovation urbaine doit apporter de réels bénéfices aux habitants des*

quartiers dans leur vie quotidienne et leurs conditions de logement, et plus particulièrement aux ménages qui devront déménager en raison des opérations de démolitions », indique Khalil Henni. Cette charte vise à apporter toutes les garanties d'application du droit au relogement des locataires, leur assurant une égalité d'accès au relogement et surtout la garantie d'un accompagnement social pour les plus en

difficulté. Pour compléter ce dispositif, les locataires concernés par les démolitions recevront un guide répondant à toutes leurs questions. Vous y trouverez toutes les informations pratiques liées à votre déménagement. Où vous adresser ? À quel moment ? Où et comment vais-je être relogé ? Autant de questions légitimes auxquelles vous trouverez des réponses le moment venu dans ce guide très complet. ■



LES 11 QUARTIERS CONCERNÉS PAR LE CONTRAT INTER-COMMUNAL URBAIN DE COHÉSION SOCIALE SONT :

- Les Champs montants à Audincourt
- Champvallonn à Bethoncourt
- Les Fougères à Grand-Charmont
- La Petite Hollande à Montbéliard
- Les Buis à Valentigney
- La Montagne à Étupes
- La Chiffogne à Montbéliard
- Courbet Pergaud à Audincourt
- Champerriet à Bavans
- Normandie à Valentigney
- Les Batteries du Parc à Montbéliard

Amener la culture dans les quartiers est l'un des facteurs de cohésion sociale, ici avec la compagnie Gakokoé.

Une cohésion sociale intercommunale

Si les actions de cohésion sociale à l'échelle communale sont de plus en plus nombreuses, leur succès relève également de la mise en commun des moyens et de la dimension territoriale.

Pays de Montbéliard Agglomération remplit son rôle fédérateur dans le contrat intercommunal urbain de cohésion sociale (CIUCS) signé avec l'Etat : sans se substituer aux communes, l'agglomération les représente et les assiste. Ce contrat, dont l'objectif premier est de rétablir l'équité sociale et les égalités, s'articule autour de 5 thématiques spécifiques que sont l'éducation et la jeunesse, la citoyenneté et la prévention, l'amélioration du cadre de vie, l'accès à la santé, et l'accès à l'emploi. Les différentes actions mises en place dans ces domaines sont ensuite appliquées à des zones géographiques identifiées comme prioritaires.

Si l'Etat en a recensé 9 dans le Pays de Montbéliard, l'agglomération décide d'en ajouter deux de plus et agit ainsi dans 11 quartiers répartis sur 7 communes (voir liste ci-contre). Concrètement, ce sont plus de 250 actions sociales qui sont menées chaque année, souvent d'abord à l'échelle d'un quartier, pour être ensuite généralisées. Le rôle de l'agglomération n'est pas de faire directement, mais de rendre les projets réalisables, de faciliter la communication entre les intervenants et les structures, et enfin d'étendre les bonnes initiatives aux autres quartiers. Sur le terrain, cette mesure se traduit par des aides et des initiatives très concrètes.

De l'emploi à la santé : l'agglomération sur tous les fronts

En matière d'accès à l'emploi, des chantiers d'insertion sont proposés et mis en place pour permettre de se réinsérer socialement via la mise au travail. La citoyenneté et la prévention englobent des actions qui favorisent la prise de conscience civique et citoyenne des jeunes. Pour exemple, l'association ABCD (apprendre à bien conduire en déplacement) permet d'obtenir des aides pour passer le permis de conduire, mais aussi le brevet de sécurité routière, prendre des leçons de conduite pour se déplacer en toute sécurité. La réussite éducative vise à amener la culture vers les habitants. Ainsi, la compagnie de théâtre Gakokoé promène sa création « *Safari banlieue* » dans les appartements ou les caves de particuliers.

L'amélioration du cadre de vie passe par la sensibilisation de chacun à son environnement quotidien, au respect et à l'appropriation de son espace public.

Quant à l'accès à la santé, l'objectif de l'agglomération n'est pas de se substituer au corps médical, mais de permettre la prévention puis le suivi, notamment auprès des personnes âgées et des jeunes, grâce au partenariat avec le CODES (comité départemental pour la santé) et l'association Altau (association de lutte contre les toxicomanies de l'aire urbaine).

Si ces exemples ne sont pas exhaustifs en raison du nombre important d'actions menées, leurs résultats probants restent cependant difficiles à quantifier puisqu'elles visent toutes à l'épanouissement des habitants du pays de Montbéliard sur leur territoire. ■



© D.N.

Anne-Claude Attard

La lecture à la portée de tous

Pays de Montbéliard Agglomération lance un site Internet complet dédié au programme lecture d'agglo.

Le projet d'agglomération met l'accent sur la maîtrise des savoirs de base et l'accès aux connaissances, car ils sont les préalables indispensables à une insertion sociale et professionnelle dans la ville et dans la société. Afin d'y parvenir, la collectivité affirme un peu plus l'importance du programme lecture d'agglomération en lançant un nouveau site Internet : « Avec ce site, nous souhaitons communiquer aux habitants l'ensemble des services, des animations et des actions menées autour de la lecture », explique Claire Bazin, chargée du programme lecture d'agglomération de Pays de Montbéliard Agglomération. En tête de pont, les bibliothèques municipales, qui bénéficieront grâce à cet outil d'une vitrine d'exposition sur la toile : « Peu de monde sait que l'agglomération compte 24 bibliothèques.

Dorénavant, elles pourront informer régulièrement sur leurs expositions, leurs rencontres avec des auteurs ou tout simplement sur leurs horaires d'ouverture », confie Claire Bazin. Mais ce n'est pas tout : « À terme, nous avons la volonté de présenter l'offre documentaire des bibliothèques du Pays de Montbéliard grâce à un portail commun. C'est une interface nécessaire, surtout pour les plus petites communes ». Un lieu stratégique qui répond à une logique intercommunale. Ce site permettra notamment de mieux centraliser l'information dans de nombreux domaines : « Outre les activités de découverte de la lecture et de l'écriture fondées sur le plaisir, le site orientera les visiteurs vers les actions d'aide à l'accès à l'emploi et vers les formations aux métiers du livre ». Un outil indispensable qui s'inscrit



dans une politique globale d'accès à la culture pour tous. ■

Florian Pasqualini

Pays de Montbéliard Agglomération lance un nouveau site Internet dédié à la lecture.

LE MOT DE L'ÉLU



Daniel Petitjean

Vice-président en charge de l'habitat, du logement, du foncier et de la cohésion sociale

plus fragilisés, elle s'adresse également aux habitants de toute l'agglomération qui connaissent des difficultés économiques et sociales, et auxquels on veut permettre de vivre pleinement et de participer au développement du territoire.

contexte favorable à leur cursus scolaire, les mobiliser dans des projets citoyens et éducatifs, créer les conditions de la rencontre, de la mixité, de la tolérance.

Quelle est la place de la politique de la ville dans le projet d'agglomération ?

Nous avons souhaité mettre l'équité territoriale et la cohésion sociale au cœur du projet d'agglomération, car notre équipe est convaincue que le développement durable de notre territoire a pour fondement la réduction des écarts urbains et sociaux. Le programme de requalification des quartiers en rénovation urbaine, qui représente un investissement de 237 M€, entre dans ce cadre. La politique de la ville cible les territoires les

Que recouvre concrètement le terme de cohésion sociale ?

La cohésion sociale, c'est à la fois l'accès à la ville, à la santé, à l'emploi, aux savoirs et aux connaissances, qui sont les préalables d'une insertion sociale et professionnelle. Pays de Montbéliard Agglomération y investit près de 5 M€ chaque année. Nous n'oublions pas la jeunesse. Les jeunes représentent un quart de notre population, et ils sont notre avenir. Nous devons leur offrir un

Une action nécessaire en ces temps de crise ?

La politique de la ville peut difficilement agir sur la perte d'emploi et la précarisation qui en découle, mais le CIUCS (contrat intercommunal urbain de cohésion sociale) a permis de maintenir et de créer du lien social, d'accompagner les parents et les enfants pour qu'ils trouvent leur place à part entière dans la société. Dans le contexte de crise, s'il n'y avait pas le CIUCS, la situation sociale des quartiers aurait probablement été fortement dégradée. ■



Claire Radreau, maire de Bavans, présidait la commission cohésion sociale à Pays de Montbéliard Agglomération.

M. Aubert, M. Bailly, M. Barillon, M^{me} Billod, M. Bodin, M. Bornot, M^{me} Boulahia, M. Bourquin, M. Charlet, M. Coizet, M. Dufour, M^{me} Grimme, M. Grosjean, M. Guillemet, M. Hehlen, M. Helias, M. Kneppert, M. Lachambre, M. Lancon, M^{me} Lazaal, M^{me} Lefranc, M. Levotro, M. Matocq Grabot, M. Mercier, M. Moscovici, M. Muller, M^{me} Noblet, M. Petitjean, M^{me} Rebert, M. Roth, M^{me} Saumier, M. Sommer, M. Sommer, M. Tirole, M. Tyrode, M^{me} Voidey, M. Walter

GRUPE DÉMOCRATE, SOCIALISTE ET VERT

En hommage...

Vendredi 13 août, Claire Radreau, Maire de Bavans, vice-présidente de *Pays de Montbéliard Agglomération*, mais aussi et surtout notre amie est décédée. C'est avec stupeur et incrédulいたé que nous avons appris la nouvelle cet été tant Claire incarnait pour nous la vie et l'énergie.

Toute sa vie fut tournée vers son village, de par son activité professionnelle et, de par son engagement, son dévouement dans la vie municipale.

De 1995 à 2008, elle fut successivement élue comme conseillère municipale et adjointe.

Présidente du CCAS de Bavans, elle était également très appréciée dans son rôle de vice-présidente de *Pays de Montbéliard Agglomération* où elle présidait la commission sociale, sujet qui lui tenait à cœur.

Sa disparition tragique et inattendue laisse un vide qu'il nous faudra apprendre à combler. Claire faisait non seulement partie de notre groupe mais elle en était un des piliers, assidue, curieuse, impliquée.

Nous souhaitons donc saluer la mémoire d'une femme courageuse, énergique, humaniste qui avait repris les rênes de la commune de Bavans après la disparition brutale de notre ami Gérard Audouze.

Claire incarnait l'action politique dans tout ce qu'elle a de noble, elle était au service de ses concitoyens et menait les dossiers avec intelligence, rigueur, fermeté et humanisme.

Nous ne doutons pas que les nouveaux élus de Bavans autour de Pierre Kneppert, auront à cœur de poursuivre le travail de Claire avec les mêmes compétences, les mêmes préoccupations. Nous leur souhaitons bienvenue au sein de l'assemblée de notre agglomération.

GRUPE « ENSEMBLE POUR LE PAYS DE MONTBÉLIARD »

La gauche et les impôts...

Dès 2011, suite à la réforme relative à la suppression de la Taxe Professionnelle, l'Agglomération percevra en compensation de nouvelles ressources fiscales dont la part Départementale de la Taxe d'Habitation. Après avoir augmenté la Taxe Ordures Ménagères de 26 % pour tous les ménages et la TP de 6 % (avant réforme) pour les PME-PMI en 2009, voici qu'au Conseil du 9 juillet dernier, la majorité de gauche avec les indépendants a voté la suppression de l'abattement de 5 % des bases pour tous les contribuables. Seul, notre groupe s'est opposé à cette délibération.

L'argument évoqué : il ne s'agit que

d'une augmentation de 14€ par ménage ce qui rapportera 620K€/an à la collectivité (estimant ainsi que le Conseil Général était large et généreux). Jusqu'à présent la gauche jugeait inconcevable une hausse de la fiscalité reposant sur les ménages et désormais, elle aura tout loisir d'augmenter le taux de la taxe d'habitation.

Encore une fois, la majorité du Pays de Montbéliard compense ses dépenses de communication et d'inflation de personnel par les impôts. Observez bien votre feuille d'impôts « Taxe d'Habitation 2011 » ; vous aurez quelques malheureuses surprises.

Françoise Bacquet-Châtel

ÉLUS RÉPUBLICAINS ET COMMUNISTES

Jeunesse sacrifiée !

Le chômage progresse particulièrement pour les jeunes. Voilà ce qui creuse le déficit des retraites et de la sécurité sociale. Qui peut croire que le report de la retraite à 62 ans et 67 ans facilitera l'entrée des jeunes dans le monde du travail ?

De plus 60 % des nouvelles embauches sont réalisés sous statut précaire ! De plus en plus de jeunes rencontrent des difficultés pour étudier, se loger, se nourrir, se cultiver...et construire leur vie d'adulte. Un pays qui sacrifie sa jeunesse, ne peut prétendre bâtir son avenir !

André Delavelle

GRUPE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Les aménagements cyclables

Une politique ambitieuse pour le développement du réseau cyclable a été validée, à l'unanimité, dans le projet d'agglomération.

La communauté finance le réseau principal et structurant, les communes sont chargées de compléter ces voies pour irriguer les quartiers. Consciente de la charge financière supplémentaire engendrée par ces travaux, elle a rendu possible l'accès aux fonds de concours. Malgré tout, pour bon nombre de collectivités, le recours à ces fonds doit être affecté à des équipements qui restent prioritaires par rapport aux aménagements cyclables. Ceux-ci doivent malgré tout être réalisés.

Comment faire pour concilier tout cela... ?

Puissance 29 ouvre ses

colonnes aux groupes

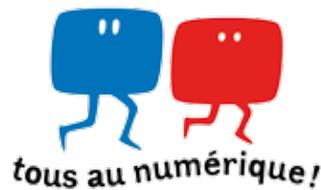
politiques du Conseil

d'Agglomération.

Les textes publiés sont

sous la seule responsabilité

des signataires.



Télévision : passage au tout numérique

Le 16 novembre, avec la fin du signal analogique, les foyers qui n'ont pas déjà basculé vers la TNT doivent s'équiper en conséquence pour continuer de regarder leurs programmes habituels.

Nombreux sont les foyers déjà équipés d'un décodeur TNT et qui ont éventuellement modifié leur antenne râteau pour capter leurs émissions préférées via le réseau de télévision numérique terrestre. Le 16 novembre, ils devront simplement lancer une nouvelle recherche automatique de chaînes et les mémoriser. Ceux qui ont opté pour la télé via le satellite, le câble ou l'Internet ne sont pas concernés. Mais ceux d'entre nous qui captent toujours les 6 chaînes historiques – TF1, F2, F3, Canal +, Arte/F5 et M6 – via le réseau analogique doivent impérativement s'équiper en conséquence. En effet, le 16 novembre, la diffusion analogique sera définitivement interrompue en Franche-Comté, au profit du numérique.

Le réseau français de TNT permet d'accéder à une trentaine de chaînes hertziennes, dont 19 gratuites, avec une qualité d'image et de son supérieure à l'analogique. Les foyers situés à proximité de la Suisse devraient en outre accéder aux programmes de la TNT helvétique. Pour bénéficier de ces chaînes gratuites, un décodeur TNT aux normes européennes est nécessaire, à disposer dans le logement, entre le câble d'arrivée de l'antenne râteau et chaque téléviseur, à l'aide d'un cordon péritel. Selon votre lieu d'habitation, il est possible que vous

deviez également modifier l'orientation de votre antenne de toit – opération effectuée en temps voulu par les bailleurs sociaux et les syndicats d'immeubles.

Décodeur TNT à partir de 20 €

Le coût d'un décodeur TNT varie de 20 à 50 euros. Pour pouvoir regarder un programme et en enregistrer un autre simultanément sur un magnétoscope, prévoir un décodeur à double tuner. Des appareils plus sophistiqués satisfont les normes de la haute définition ou sont dotés d'un disque dur permettant d'enregistrer des programmes en lieu et place d'un magnétoscope. Enfin, depuis mars 2008, la totalité des téléviseurs commercialisés en France comportent un décodeur TNT intégré, ils ne nécessitent donc pas cet achat. Les réorientations ou modifications d'antennes n'ont rien de systématique. En cas de doute, interrogez gratuitement le GIP France Télé Numérique, mis en place par l'État afin d'informer le public sur le passage à la TNT. À partir de votre adresse, sur le site Internet de l'organisme ou sur simple appel téléphonique, vous saurez si une intervention est nécessaire. À ce propos, Catherine Charroppin, déléguée régionale, souligne que « *le signal numérique, émis jusqu'à présent à puissance moyenne, sera émis à pleine*



© GIP

puissance à compter du 16 novembre. Il est donc préférable d'attendre cette date avant de modifier son antenne. Le GIP fournit la liste des antennistes agréés pour effectuer ces réglages, sur Internet ou par téléphone. Notez que le GIP France Télé Numérique ne démarque en aucun cas à domicile. En cas de doutes ou de difficultés quelconques – choix et installation du décodeur, programmation des chaînes... –, les conseillers du GIP sont là pour répondre à vos questions, du lundi au samedi, de 8h à 21h. ■

Régis Tullon

La Franche-Comté passe au tout numérique le 16 novembre.

QUESTIONS SUR LA TNT

- Pour toute demande d'information ou d'aide financière, contactez France Télé Numérique, au 0 970 818 818, prix d'un appel local, du lundi au samedi, de 8h à 21h, et sur www.tousaunumerique.fr.
- Selon votre interlocuteur, on vous parlera de « *décodeur TNT* » ou d'« *adaptateur TNT* », il s'agit du même dispositif électronique permettant la réception de la TNT sur votre téléviseur.
- Les personnes de plus de 70 ans et celles handicapées à 80 % ou plus bénéficient, sur simple demande au GIP France Télé Numérique, d'une aide technique à domicile pour l'installation du décodeur TNT – dont elles auront au préalable fait l'acquisition – et pour le réglage du poste principal, sur rendez-vous.

FOCUS

Des aides ciblées

Les foyers exonérés de redevance TV peuvent bénéficier d'aides de l'État afin d'accéder à la TNT, sous conditions de ressources, ainsi que les foyers nécessitant un mode de réception alternatif. Le Pays de Montbéliard étant en

principe couvert à 100 %, ces derniers devraient être en nombre très limité – isolement dû au relief, logements en retrait d'autres immeubles... Ces aides sont de 25 € maxi pour l'achat d'un décodeur, de 120 € maxi pour une

intervention sur une antenne râteau et de 250 € pour un équipement alternatif. La demande doit être faite d'ici au 16 février, factures à l'appui, en s'adressant au GIP France Télé Numérique. ■

LES BARCELLES

Concert
à la Mals le 2 décembre
à 20h30

Tarifs :
7 € (en prévente, hors frais
de location) / 10 € sur place

Points de vente :
Office de tourisme – Mals
et réseau habituel.

Renseignements :
03 81 94 77 80
www.myspace.com/
barcellafrance

Barcella : le big badaboum au Pays de Montbéliard !

Une résidence de création, c'est une aventure artistique et humaine, mais aussi un sacré pari. Le Moloco, à Audincourt, et le conservatoire du Pays de Montbéliard ont décidé de le relever avec un artiste hors pair qui gravit les échelons de la

réussite doucement mais sûrement : Barcella. Révélation de la nouvelle scène de la chanson française, ce jeune auteur compositeur interprète talentueux pose ses valises dans le Pays de Montbéliard pendant plus de deux mois, pour imaginer un concert-crédation mêlant à la fois des arrangements de ses titres existants et des chansons créées in situ dans l'agglomération. « La voix est un pôle d'excellence de notre conservatoire. Les Barcellades sont l'occasion de mettre en exergue la cohérence entre l'enseignement, la création et l'action autour de ce domaine », explique Thierry Perrou, directeur du conservatoire. Le style musical de Barcella et les différents registres dans lesquels il excelle permettent de relier de manière évidente les musiques actuelles du Moloco, dont la chanson française, et les différents répertoires du conservatoire, fédérant ainsi différentes générations, différents horizons. « Nous cherchions

une passerelle pour unir nos énergies respectives avec le conservatoire, et Barcella s'est imposé sans hésitation : hip-hop, slam, valse, tango, poète des temps modernes, humour efficace, écriture de qualité... Il crée une émulation détonante », confie David Demange, directeur du Moloco. Les échanges et la synergie entre l'artiste, les acteurs culturels et la jeunesse du Pays de Montbéliard vont naître sous différentes formes : création d'un spectacle original et inédit qui regroupera plus de 100 musiciens et choristes sur scène, ateliers d'écriture pour enfants sur le thème « Une phrase, une émotion » (les plus belles phrases orneront les murs de Montbéliard !), ateliers slam, ateliers chanson, etc. Ajoutez à cela le savoir-faire de la Mals où sera produit le spectacle final original, et attendez-vous à voir surgir d'un peu partout quelques surprises...

Anne-Claude Attard



Barcella anime un atelier slam au Jules Verne avec de jeunes adultes.

SPORT

Cyclo-cross international

L'élite européenne, et probablement nord-américaine, du cyclo-cross, représentant une douzaine de nationalités, va prendre le départ du 33^e cyclo-cross international du Pays de Montbéliard, classé en 1^{ère} catégorie le 11 novembre. Après deux épreuves de Coupe du monde, 2008 et 2009, le CCINO, candidat à l'organisation des championnats du monde 2014 de la discipline, s'apprête à accueillir quelque 10 000 spectateurs le long du circuit de 2,7 km. Les épreuves se succéderont à un rythme soutenu. À 10h, départ des jeunes, « afin de créer des vocations », explique Denis Mercier, président du CCINO. À 11h, épreuve internationale de 40 minutes pour les juniors, suivie, à 13h30, de

l'épreuve de 40 minutes réservée à l'élite féminine, une quarantaine de cyclistes françaises et européennes. Puis, à 15h, l'élite hommes et les espoirs de moins de 23 ans s'élanceront pour franchir, 65 minutes plus tard, l'arrivée. Un classement unique est prévu pour les deux catégories afin de renforcer l'esprit de compétition. La bataille s'annonce rude ! Parmi la soixantaine de coureurs de l'élite hommes qui rallieront le Pays de Montbéliard, sont annoncés le Doubien Francis Mourey et le Suisse Christian Heule, tous deux dans le top 10 mondial, John Gadret – ancien champion de France de cyclo-cross, 19^e et meilleur Français du Tour de France et 13^e du Tour d'Italie 2010 –, ainsi que le Vosgien Steve



Le gratin du cyclo-cross mondial s'élancera pour la 10^e fois de Brognard.

Chainel, déjà 16^e mondial. « Et en invitée vedette, annonce Denis Mercier, nous aurons la joie d'accueillir le multimédaillé – champion olympique et champion du monde – Julien Absalon, meilleur VTTiste mondial depuis 8 ans ».

Régis Tullon

PLUS D'INFO

Judi 11 novembre
Accès par la base de loisirs
de Brognard, dès 8h

Tarif : 7 €, gratuit pour
les moins de 15 ans

Plus d'info :
www.cyclo-cross-nommay.fr

Le salon d'art et Seloncourt fêtent leurs noces de perle

Pour célébrer le trentième anniversaire du salon d'art du 6 au 21 novembre, Seloncourt proposera un riche programme aux quelque 5 000 visiteurs attendus. Avec, pour commencer, l'accueil de l'illustre peintre parisien Jean Soyer. Figure de la création en mouvement, il présentera 22 de ses œuvres au public. Mais il ne sera pas le seul invité prestigieux, puisque 24 peintres provenant du grand Est ainsi que 5 sculpteurs viendront dévoiler leurs créations. Des œuvres originales, véritables trésors en devenir et qui sont en vente pour la plupart. Les amateurs d'art auront alors l'embarras du choix. S'ouvrira à eux tout un panel de sculptures et de peintures variées, combinant 50 % d'anciens exposants et 50 % de nouveaux. Une riche sélection programmée par les



organisateurs afin de rendre le salon plus gai, plus étonnant et plus éclectique. Et pour y parvenir, le salon de l'art s'ouvre à la musique. En effet, depuis l'an dernier, une nocturne musicale est planifiée au cœur de la salle d'exposition Gustave Kuntz. Ainsi, le vendredi 12 novembre de 20h à 22h, un quatuor à corde, dirigé par Marc Togonal du conservatoire du Pays de Montbéliard, accompagné par l'accordéoniste Marielle Roy, assurera un parcours musical spontané pour rythmer les allées et venues du public. Une raison de plus pour se rendre à cette manifestation, qui est sans contexte l'un des événements majeurs de l'Aire Urbaine en matière de peinture et de sculpture. ■

Florian Pasqualini

Un hommage appuyé sera rendu à Roger Walzer, peintre seloncourtois disparu en 2009. Dimanche 14 novembre, démonstration d'aquarelle avec le peintre Fernand Lamy.

LE SALON DE L'ART EN CHIFFRES :

- 15 jours
- Plus de 5 000 visiteurs
- 25 peintres
- 5 sculpteurs

Subvention de Pays de Montbéliard Agglomération : 3 000 euros.

HORAIRES ET RENSEIGNEMENTS :

Entrée gratuite. Lundi au vendredi 16h à 18h. Samedi, dimanche et le 11 novembre 14h à 18h. Vendredi 12 novembre de 16h à 22h. Les scolaires peuvent visiter le salon et participer à de nombreuses animations ludiques avec la médiathèque de Seloncourt sur réservation au 03 81 36 13 46.

SPORT

Tous au filet

Tous les 15 jours, les samedis soirs, la salle annexe de l'Axone accueille l'élite du volley local, devant un parterre de passionnés et de curieux.

Le 16 octobre dernier, l'Axone 2 faisait salle comble pour la rentrée de l'Entente Volley Beaucourt-Sochaux Pays de Montbéliard (EVBSPM). Dans une ambiance survoltée – il n'en faut pas moins pour remplir l'objectif fixé –, les supporters, vêtus de jaune, ont répondu présents pour ce premier rendez-vous de la saison. Car l'enjeu est clair : cette année, l'équipe 1 joue la montée ! Il aura fallu au club quelques années et une fusion pour atteindre le niveau prestigieux de la nationale 1. Pour la petite histoire, l'EVBSPM est le fruit de l'association de deux clubs phares des années 1960-1970, l'US Sochaux d'un côté, et le club de Beaucourt, devenant ainsi le premier club évoluant à l'échelle de l'Aire Urbaine. L'équipe première vivait jusqu'alors entre la Régionale et la

Nationale 2. Mais, en 2009, c'est la consécration : ils décrochent le titre de champion de leur catégorie, et, par là même, accèdent en N1. Un niveau jamais égalé dans la région.

Si vous préférez la pratique au spectacle et qu'un petit détour par le terrain vous tente, vous pouvez toujours rejoindre l'une des 16 équipes du club et devenir le 151^e licencié ! Et pour les plus petits, c'est possible aussi : une section de baby-volley les attend. Ce sport, « *passionnant car technique*, assure Stéphane Assolari, membre du comité de direction du club et ancien joueur de l'EVBS, *nécessite bien sûr un réel apprentissage, mais on peut se faire plaisir très rapidement. Pour moi, c'est un des sports les plus collectifs qui soient. Impossible de gagner sans coéquipiers* », précise-t-il.



Mental, physique, concentration et esprit d'équipe, le volley mêle savamment tous ces ingrédients. Alors, convaincus ? Reste à souhaiter que l'EVBSPM atteigne son objectif en fin de saison. Et pourquoi pas, d'ici là, accueillir un match de l'équipe de France en ligue mondiale ? Affaire à suivre. La ligue peut d'ores et déjà compter sur Pays de Montbéliard Agglomération, « *qui répondra présent* », assure Pierre Moscovici. ■

Adeline Coquet

PROCHAINS MATCHS À DOMICILE :

13/11 ; 27/11 ; 4/12 et 18/12. RDV à l'Axone 2 à 20h30. Entrée : 3 €, gratuit pour les personnes vêtues d'un T-shirt jaune.

Renseignements et inscriptions : contact@evbs.fr ou au 06 61 92 48 29.

Le conservatoire fait revivre Chopin

Au départ, une exposition itinérante sur Chopin et sa période parisienne conçue par la Bibliothèque nationale de France et la Cité de la musique. Des différents éléments qui la composent, le conservatoire de l'agglomération a décidé de faire un projet d'école. Ainsi, Frédéric Chopin crée l'événement et se décline sous toutes les formes : concerts bien sûr, mais aussi voyage littéraire, conférence. Élèves et enseignants du conservatoire offriront au public petits impromptus musicaux, concerts escapades, trios et quatuors, mais aussi grand ensemble. « *Ce projet est pour le conservatoire l'occasion de croiser nos savoir-faire avec l'Allan et donner vie à une vraie*

coopération », précise Gilles Faget, chargé de l'action culturelle au conservatoire du Pays de Montbéliard. En effet, le dynamisme et la richesse de cet événement s'inscrivent également dans les différents lieux investis pour l'occasion : le hall du siège de Pays de Montbéliard Agglomération, l'Allan, le conservatoire, l'Hôtel Sponeck, les communes de Vieux-Charmont et Bart. Au travers des différentes facettes du compositeur (ses relations avec George Sand, son talent d'improvisateur, son empreinte pianistique), cet hommage à Frédéric Chopin permet à la fois de revisiter ce répertoire et de croiser les diverses dynamiques artistiques et culturelles du Pays de Montbéliard. Un hommage à un illustre



© Pierre Olivier Deschamps

compositeur qui met aussi en lumière les traces qu'il a laissées dans des répertoires aussi inattendus que le jazz ou la musique improvisée. Chopin accessible à tous, à ne manquer sous aucun prétexte !

Anne-Claude Attard

CHOPIN, L'ATELIER DU COMPOSITEUR

Exposition :
Du 18 novembre au 6 décembre dans le hall de Pays de Montbéliard Agglomération
Du 8 au 17 décembre au centre de ressources du conservatoire
Informations : 03 81 94 77 83

Horaires :
De 9h à 12h et de 13h à 18h du lundi au vendredi. Tous les rendez-vous sont en entrée libre, excepté « *Terres de Danses* » programmé par l'Allan. Programme complet disponible sur www.aglo-montbeliard.fr

SPECTACLE

« Candel » superstar !

Spectacle sur glace annonciateur de superlatifs, Holiday on Ice fait étape à l'Axone avec Candeloro, campant un Monsieur Loyal pour le moins taquin.

Trois jours durant, les 34 patineurs internationaux de Holiday on Ice s'apprêtent à enthousiasmer les travées de l'Axone, avec leur spectacle animé par un Philippe Candeloro, passé maître dans l'art de mêler le chaud et le froid. Présenter la qualité des shows de Holiday on Ice relève du lieu commun : la notoriété acquise par la troupe au fil

des dernières 65 années est mondiale et n'a d'égale que la somme des talents individuels qui la composent. Quant à la démesure avérée des spectacles sur glace proposés, elle précède la réputation des membres du ballet-spectacle, superbement chorégraphié. L'événement implique 220 costumes, un plateau de glace réalisé à l'aide de

200 plaques réfrigérées par le maître glacier maison, des décors impressionnants, un mur d'images de 20 m x 8 m, une mise en ambiance lumineuse et musicale à l'avenant, 3 000 spectateurs par représentation, ainsi qu'un Monsieur Loyal hors normes en la personne du champion reconverti. Celui-ci introduit une dose d'inattendu et d'humour dans le déroulement du show, en confrontant son rôle de rocqueur loubard, adopté pour l'occasion, au millimétrage du spectacle de haute tenue proposé par ses complices sur la glace.

Présent lors du baptême de l'Axone, le rebelle du patinage français tient donc promesse et revient, fin novembre, à l'occasion de la tournée française de « *Philippe Candeloro sème la panique* » sur Tropicana. Un moment à ne pas manquer pour tous ceux qui aiment le patinage.

© O. Brajon



Régis Tullon

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Holiday on Ice se produira à l'Axone :
• vend. 26 nov. à 20h30
• sam. 27 nov. à 14h, à 17h30 et à 21h
• dim. 28 nov. à 14h30.

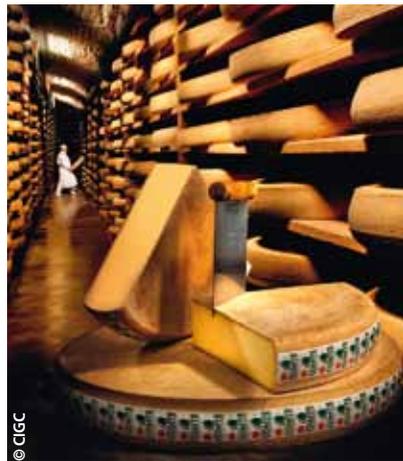
Tarifs : de 29 € (enfant) à 68 € (carré VIP), avec tarifs réduits pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les groupes ; 1 €/billet plein tarif est reversé à la Croix Rouge. Location : dans les lieux de vente habituels, dès maintenant, et à l'Axone, 1h avant le spectacle.

Plus d'info sur :
www.holidayonice.fr

Sur les routes du comté

Plus de 200 000 visiteurs se sont pressés sur les routes du comté en 2009. Un itinéraire à succès à découvrir absolument. « *La route du comté est plus un réseau qu'un chemin à proprement parler, explique Nicolas Bouveret, animateur du réseau. Se plonger dans cet univers, aide à mieux comprendre l'importance du comté pour la région* ». Cette chaîne originale, fondée sur les liens étroits tissés entre le comté et le tourisme propose des visites riches et variées : « *la route du comté est l'un des rares réseaux touristiques de France articulé autour d'un produit gastronomique, où on entre vraiment dans les lieux de fabrication* ». Ouvertes toute l'année, les fermes, crémeries, fromageries, caves d'affinage et fruitières situées dans la zone d'appellation d'origine protégée qui s'étend sur trois départements (Doubs, Jura et Ain), s'ouvrent pour vous expliquer les procédés de fabrication de ce fromage emblème de notre région. « *L'avantage de cette escapade gourmande, c'est que les visiteurs peuvent se rendre où ils le souhaitent, sans*

contraintes », argue Nicolas Bouveret. Et lorsqu'on lui demande de citer des lieux emblématiques, la réponse fuse : « *chaque lieu visité possède une histoire propre, un savoir-faire de qualité qui se transmet de génération en génération. Chacun possède un particularisme qui le caractérise, alors il est difficile de dégager un site plutôt qu'un autre* ». Pourtant, il concède que les forts des Rousses dans



Le Comté n'aura plus de secret pour vous !

le Jura et Saint-Antoine dans le Haut-Doubs connaissent une fréquentation importante. Le Fort Saint-Antoine est situé entre le lac Saint-Point et le Mont d'Or. Il abrite des cours « *cathédrales* » contenant plus de 65 000 meules de comté affinées dans les caves Marcel Petite ! Un lieu spectaculaire, ouvert toute l'année avec des visites guidées très complètes. Les caves d'affinage Charles Arnaud du fort des Rousses, sont prestigieuses également. À l'intérieur, vous observerez une galerie d'affinage unique en Europe, longue de 214 mètres ! Sur place, mieux que des guides, des professionnels vous accueilleront pour un voyage gourmand qui devrait éveiller vos papilles. Mais si vous ne voulez pas aller aussi loin, Noirefontaine, Bellherbe ou encore Maïche possèdent des fruitières importantes à moins de 40 minutes de Montbéliard ! Alors n'oubliez pas de vous habillez chaudement (la fraîcheur est permanente dans les caves d'affinage) et en route pour une visite gourmande. ■

Florian Pasqualini

RENSEIGNEMENTS

Informations, conseils, lieux et inscriptions pour les routes du comté : 0 810 101 113
Et s'il fallait encore prouver combien le comté est ancré dans sa région d'origine, les Routes du comté associent également une large offre d'hébergements typiques et d'idées de séjours surprenantes pour réussir vos vacances ou votre excursion.
www.lesroutesducomte.com

NOUVEAU :

Une cartographie complète de la zone d'appellation d'origine contrôlée sur ce site : www.lepaysducomte.com

FOCUS

Les routes des vins du Jura

Il faut du temps pour faire un bon vin. Pour le célèbre vin jaune, il faut compter près de 7 années ! Mais il ne vous suffira que d'un week-end pour le découvrir.

Elle destination touristique européenne d'excellence, la route des vins du Jura vous garantira un dépaysement total. De Salins-les-Bains à Saint-Amour, un chapelet de bourgs et de villages vigneron s'égrènent au pied des coteaux ensoleillés couverts de vignes. Une vision de Toscane sur près de 80 km où châteaux, abbayes, riches églises, vastes demeures et plus de 250 viticulteurs, se succèdent. En parcourant cette route, vous partirez à la rencontre des hommes et des femmes qui perpétuent la tradition et produisent avec beaucoup de passion des vins d'exception. Le long du parcours, 140 vigneron ouvrent leurs caves au public pour

leur faire goûter leurs vins. Quatre grands crus aux cépages différents propres à chaque terroir s'y épanouissent. Si le plus connu demeure le vin jaune d'Arbois, qui a obtenu la première AOC de France en 1936, d'autres vignobles jurassiens ont connu cet honneur et cette reconnaissance depuis. Château-Chalon, Côtes du Jura et L'Etoile sont les trois autres appellations d'origine contrôlées du Jura. Pour éveiller votre curiosité, plusieurs sites sont recommandés. Le château de Pécauld, à Arbois, abrite le musée de la vigne et du vin. Il vous permettra d'apprendre les particularités d'autres breuvages jurassiens aux noms qui résonnent : Poulsard, Trousseau, Chardonnay,

Vin de paille, M a c v i n . . . Enfin, le charmant village de Château-Chalon, classé « *site remarquable* » et « *plus beau village de France* » est incontournable. Du haut de son éperon rocheux, il domine les vignes éponymes. Il saura également vous séduire par l'architecture de ses maisons et son passé médiéval encore intact. Un village où résida durant de nombreuses années un certain... Bernard Clavel, célèbre écrivain Franc-comtois, disparu il y a peu. ■

Florian Pasqualini



Découvrez les vignobles et les paysages magnifiques du Jura.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Route des vins du Jura : www.laroutedesvinsdujura.com

On a tous raison(s) d'y croire !

Les 3 et 4 décembre, dans le cadre du Téléthon, des milliers de personnes vont rivaliser d'imagination pour contribuer à la lutte contre les myopathies. Pays de Montbéliard Agglomération s'associe aux manifestations prévues.

PLUS D'INFO

Coordination départementale :
• www.coordination25v.telethon.fr
• tél. 03 81 47 99 17
AFM-Téléthon :
• www.telethon.fr

Lister les manifestations organisées dans le Pays de Montbéliard par les associations et groupes de bénévoles, très souvent avec le soutien des communes, à l'occasion du Téléthon, relève en soi du défi. En effet, les initiatives destinées à soutenir l'appel aux dons de l'AFM, l'Association française contre les myopathies, des 3 et 4 décembre, sont aussi nombreuses que variées. Mélange réussi d'exploits sportifs, de défis personnels et d'événements en tous genres, elles

ont en commun un côté profondément festif et convivial.

« Il n'est pas question d'appuyer sur le côté larmoyant que pourrait évoquer la maladie, explique Philippe Monnanni, l'un des trois coordinateurs pour le Pays de Montbéliard – élargi pour l'occasion à de nombreuses communes voisines –, mais bien de partager un moment de solidarité, qui contribue à gonfler des budgets de recherche insuffisants ». Lorsqu'il circulera d'une manifestation à l'autre, il sait qu'il retrouvera par exemple cette mamie qui a réalisé l'an passé pas moins de 550 verrines de confiture, vendues au profit de l'AFM, ou cette autre qui s'est fait aider par une voisine pour organiser un repas spécial Téléthon, mais aussi les organisateurs de cet improbable concours de lancer de charentaises ! Comme il le souligne, « ce foisonnement montre la capacité de tous à se mobiliser ».

Énergie communicative

Tout au long de l'année, les coordinateurs assurent le lien entre les multiples partenaires, collectivités, pompiers, associations et groupes informels, qui s'impliquent dans la collecte de fonds pour l'AFM, au profit

de la recherche et de la lutte contre les myopathies et maladies rares. « On constate une énergie communicative dans les projets mis en route par tous les organisateurs de ces manifestations de générosité, dit-il. C'est cette énergie que chacun est invité à partager en contribuant au Téléthon ».

Sensible à ce mélange de générosité et de convivialité, l'agglomération est devenue partenaire du Téléthon l'an passé. L'édition 2010 verra la reconduction du soutien initié en 2009, avec le prêt d'un véhicule de service au coordinateur appelé à sillonner le Pays de Montbéliard deux jours durant. « Côté nouveautés, explique Gilles Bornot, vice-président de Pays de Montbéliard Agglomération, nous avons imaginé, avec l'association du personnel de l'agglomération, de proposer un moment de convivialité autour d'un petit déjeuner avec café-croissants, vendredi matin 3 décembre, dans le hall de l'hôtel communautaire. Le prix symbolique d'1 €, que chacun pourra compléter s'il le souhaite, sera entièrement reversé à l'AFM à l'issue de la journée. Nous souhaitons rester fidèles à l'esprit festif et convivial du Téléthon ». ■

Régis Tullon



© Agence Lubrik

FOCUS

Téléthon : dons et promesses de dons

L'AFM, Association française contre les myopathies, est l'organisatrice du Téléthon. L'édition 2010 a lieu les vendredi 3 et samedi 4 décembre. Pour effectuer un don, la coordination départementale AFM-Téléthon vous invite à :

- vous rendre à l'une des manifestations organisées dans le Pays de

Montbéliard : des urnes sont prévues pour recueillir vos dons ;

- vous rendre sur le site Internet de la coordination départementale, où un lien direct permet d'effectuer un don par carte bancaire sécurisé ;
- vous rendre sur le site Internet national du Téléthon ;
- appeler le 36 37, les 3 et 4 décembre,

pour effectuer votre promesse de don, qui sera suivie d'un courrier de confirmation de l'AFM.

Les dons mentionnant votre adresse donnent lieu à une attestation permettant une réduction d'impôt de 66 %. Les dons d'entreprises ouvrent droit à des réductions allant jusqu'à 60 %. ■

Général de Bollardière : compagnon de toutes les libérations

C'est le nom d'un militaire prônant la non-violence que Pays de Montbéliard Agglomération a choisi de donner au pont qui enjambe le Doubs entre Audincourt et Valentigney.



© DR

Le nom de Jacques Pâris de Bollardière restera à jamais associé au combat contre la torture : « La guerre n'est qu'une dangereuse maladie d'une humanité infantile qui cherche douloureusement sa voie. La torture, ce dialogue dans l'horreur, n'est que l'envers affreux de la communication fraternelle. Elle dégrade celui qui l'inflige plus encore que celui qui la subit. Céder à la violence et à la torture, c'est, par impuissance à croire en l'homme, renoncer à construire un monde plus humain ».

Le pont construit par Pays de Montbéliard Agglomération entre Audincourt et Valentigney est à l'image de Jacques Pâris de Bollardière : utile, solide et porteur. Chaque jour, plus de 7 600 véhicules traversent cet ouvrage d'art qui accueille quatre roues, deux-roues et piétons, chacun sur des voies réservées. Inauguré en 2008, il a été baptisé le 25 juin dernier par Pierre Moscovici, Martial Bourquin, maire d'Audincourt et Daniel Petitjean, maire de Valentigney.

incarnant une conscience, une certaine éthique militaire », indique Pierre Croissant.

Itinéraire d'un homme hors du commun

Né en 1907 à Châteaubriant en Loire-Atlantique, il s'engage dans l'armée à 20 ans. En 1940, affecté à la Légion étrangère, il prend part activement à la campagne de Norvège contre les nazis. Débarqué à Brest en juin 1940, il assiste à la débâcle de l'armée française. Il décide alors de rejoindre Londres et le général de Gaulle avant même l'appel du 18 juin. Un premier acte de désobéissance qui lui vaut une condamnation à mort par le régime de Pétain. Après avoir affronté les troupes allemandes et italiennes en Afrique, il est parachuté en France en avril 1944 pour prendre le commandement des maquis des Ardennes. De retour de mission, il saute sur les Pays-Bas en avril 1945. Il ne se ménage pas pour combattre le totalitarisme. À la Libération, il devient l'un des Français les plus décorés de la Seconde Guerre mondiale. De 1950 à 1953, il prend part à la guerre d'Indochine, puis devient le plus jeune général de l'armée française en Algérie en 1956, avant de démissionner après le putsch d'Alger en 1961. Dès lors, il met au service des droits de l'Homme son expérience de soldat et d'organisateur. Dénonçant les essais nucléaires en Polynésie, on le retrouve ensuite au côté des paysans écologistes du Larzac, et parmi les fondateurs du Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN). Il s'éteint en 1986 en Bretagne. Un carrefour de Paris et une avenue de Montpellier portent son nom, ainsi que le pont d'Audincourt-Valentigney désormais.

Florian Pasqualini

« Nous avons opté pour une figure remarquable et pourtant méconnue de notre histoire nationale : le général Jacques Pâris de Bollardière. Ses choix, ses actes et son itinéraire illustrent, avant tout, l'irréductible possibilité, dont dispose chacun d'entre nous, de s'engager ou de ne pas s'engager en faveur des convictions qui sont les siennes. En l'occurrence, Jacques Pâris de Bollardière a fait preuve, tout au long de sa vie, d'un patriotisme, d'un courage et d'une humanité exemplaires ». C'est par ces mots que Pierre Moscovici, président de Pays de Montbéliard Agglomération, annonçait le 25 juin dernier le choix de la collectivité concernant le baptême du pont d'Audincourt-Valentigney. Ce militaire, au parcours exemplaire, mais encore trop méconnu des livres d'histoire, aura su s'élever contre l'état-major français lors de la guerre d'Algérie, dénonçant avec véhémence la torture. Seul officier de l'armée française à s'insurger contre ces pratiques barbares et inhumaines, il justifiera son action par

cette déclaration sur « l'effroyable danger qu'il y aurait pour nous de perdre de vue, sous le prétexte fallacieux de l'efficacité immédiate, les valeurs morales qui seules ont fait jusqu'à maintenant la grandeur de notre civilisation et de notre armée ». Une prise de position courageuse, surtout à l'époque de la « grande muette » : « Il ne voulait pas descendre dans l'échelle de l'inhumanité pour sauver sa patrie. Il prévoyait depuis longtemps l'indépendance de l'Algérie et il ne voulait pas que des actes malsains puissent entacher ou empêcher des retrouvailles futures entre les deux pays », explique l'historien boroillot Pierre Croissant qui l'a bien connu. Son intervention, qui fit grand bruit à l'époque, valut à ce « juste » 60 jours de forteresse. Longtemps perçu par ses pairs comme un marginal, un officier étranger à l'esprit et à la tradition de l'armée, Jacques de Bollardière est aujourd'hui considéré comme une référence morale : « Beaucoup reconnaissent implicitement qu'en Algérie il aurait sauvé l'honneur de l'armée,



© D.N.

Le pont qui enjambe le Doubs entre Audincourt et Valentigney porte désormais le nom de Jacques Pâris de Bollardière.

Préférez

LA
DIFFÉRENCE

faites nous
CONFIANCE !

25 commerçants du Pays de Montbéliard
labellisés en qualité d'accueil

- 1 - La Chocolatière Ragot - Montbéliard
- 2 - Boucherie Charcuterie Salaisons Mercier - Valentigney
- 3 - Optic 2000 - Audincourt
- 4 - Krys Optique Clément - Montbéliard
- 5 - Salon Mylord - Audincourt
- 6 - De Fils en Aiguilles - Montbéliard
- 7 - Vitha Spa - Audincourt
- 8 - Krys - Optique Blanc et Pautonnier - Pont de Roide
- 9 - Sendro - Montbéliard
- 10 - Optic 2000 - Montbéliard
- 11 - La Poissonnerie - Montbéliard
- 12 - Grand Optical - Balducelli Gérard - Montbéliard
- 13 - Boucherie Rosalès - Audincourt

- 14 - Andiamo - Audincourt
- 15 - Boucherie Rosalès - Mandeure
- 16 - Iris Optique - Seloncourt
- 17 - Optique Erard - Audincourt
- 18 - Garage Renault Agence Monnin - Audincourt
- 19 - Roger Bernard Boutique - Montbéliard
- 20 - Optique Nodler - Audincourt
- 21 - Del Fiol Lingerie - Montbéliard
- 22 - L'Eglantine - Audincourt Centre
- 23 - L'Eglantine - Audincourt
- 24 - La Bijouterie Louis Chappatte - Montbéliard
- 25 - Optique Tissier - Audincourt

